

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 2 JUIL. 2025

ID : 007-210700647-20250630-001115-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, Mme CHANEAC Brigitte,
M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION
Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte, M. FERRAND
Olivier.

Procurations :

Mme PINET Monique à Mme CHANEAC Brigitte
M. SERRE Denis à M. SANIEL Jean-Paul
M. CLAVEL Christophe à M. PERRIN Roger
Mme LABAUNE Sophie à Mme ROURE Marie-Christine
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François

Absents excusés :

Mme HORNEGG Johanna
M. RICHARD Frédéric
Mme FONTANEL Sophie

Absents :

M. CUMIN Gérard
Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N° 50 – 2025

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE au Judo Club Le Cheylard

Monsieur le Maire indique que le Judo Club du Cheylard a adressé, le 27 mai dernier, un mail à l'attention du Conseil Municipal, sollicitant une subvention exceptionnelle afin de concrétiser un stage national de judo pour Aurelane BRUNET et Garance BESSON, deux jeunes licenciées.

Monsieur le Maire propose d'apporter une aide financière d'un montant de **200€** au Judo Club, pour laquelle la Commission des Finances a émis un avis favorable, lors de sa réunion le 16 juin dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour,

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de **200€** au Judo Club Le Cheylard, afin de concrétiser un stage national de judo pour Aurelane BRUNET et Garance BESSON.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard

*Affiché en Mairie le 2 juillet 2025
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 2 juillet 2025*

